Wm Pane, Milton Weite, allures suspectes $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Robt. Reuter, actes de violence; Joseph Lefort, abus de confiance et détournement; Hy Scalt, attaque et détournement; Hy Scalt, attaque et blessure; Jos. Maap, port d'arme cachée.

Renvoyés devant la cour criminelle:

Adam Wood, larcin; W. H. Byrnes, port d'arme cachée.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Jim Brady, Gaspar Aubert, Chas. Rosier, Emery Jones, Walter Burke, Mme M. Maas, Stella Burns, Martha Ard et Fk Weber—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Mattie Godfrey Ella Johnson, Wm Rucker, Anthony Reinold, Léontine Sanders, Mary Reed, Martha Gibson, Eliza Johnson, Rosa Falon—ivresse et bris de paix; $2.50 d'amende ou 12 jours d'emprisonnement.

Willie Berry, Geo. Henderson Chas Williams, alias Wm Gross, Geo. Alexander, John Marion, Simon Beller, Frank Gilbert, Hy Wilson—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Chris Johnson, Major Higgins et Seymour Jackson—ivresse et bataille; $10 d'amende ou 12 jours de prison.

Mis sous caution:

John Hessel, Victor Larocque, mêlée; Jos. Favina, attaque à main armée; Jules De Lange, insultes et bris de paix.

ELECTIONS.

Nous donnons ci dessus le résultat des élections de directeurs qui ont eu lieu hier dans diverses institutions financières, industrielles et autres de notre ville:

BANQUE MÉTROPOLITAINE.—MM. Ph. W. Dietmann, A. G. Ricks, Louis Leonhard, P. O. Rosenstream, F. F. Hansell, Leonhard Naef, Frank Roder, Fred. Raquet, A. C. Wuerpel.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS.—Directeurs: MM. D. A. Chaffraix, Henry C. Boucher, M. W. Smith, John P. Baldwin, W. H. Boffinger, Jayme Magi, Paul Candevielle, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen, U. Marinoni.

CHEMIN DE FER CARROLLTON.—MM. Joseph Lones, J. N. Avegno, Wm U. Rosenthal, B. M. Howard, Geo. Soup, Théo. J. Feibleman, Sidney H. Mardi, Geo. H. Venuard, Jacob Bloch.

NEW ORLEANS BOARD OF TRADE, LIMITED.—MM. Breedlove Smith, président; Isaac Levy, 1er vice-président; Udolpho Wolfe, 2me vice-président; Wm J. Orthwein, 3me vice-président.

Directeurs pour un terme de deux années—MM. Fred. G. Ernst, Charles A. Levert, Charles M. Murray, S. Locke Broaux, John Pennelly, John T. Gibbons, Henry B. Schreiber, A. Dumser, Albert P. Noll, Barr D. Wood, Charles H. Schenck, E. F. Kohnke.

"NEW ORLEANS STOCK EXCHANGE." Président. W. E. Huger, 4me terme; 1er vice président, E. Chassagniol; 2me vice-président, A. Jardet; Trésorier J. O. Bigelow.

Comité d'arbitrage—L. Joubert, A. Delvaille, G. Townsend, B. F. Peters.

Comité sur les Bons—Geo Lebasier, président; M. W. Newman, W. A. Mysing, U. Koen, Hillard Lee.

Comité de finances—Elmore Dufour, président, C. H. Hyams, A. G. Phelps.

Comité des cotes—J. A. Littlefield, président, H. W. Brown, C. M. Smith, S. J. Poupart, H. C. Fourton.

Comité d'admission des membres—Isidore Newman, Sr., président, J. W. Fairfax, L. E. Lemarié, H. Lange, A. J. Louis, J. M. Huger, J. L. Bourdette, A. Willoz, Lewis H. Stanton.

MECHANICS' DEALERS' AND LUMBERMEN'S EXCHANGE.—Présidents, M. J. Downey; vice-président, Geo. M. Leaby; trésorier, H. U. Beach.

Directeurs—J. H. Aitken, J. A. Blafer, H. S. Karstendiek, C. J. Babst, C. E. Murray, W. S. Delaney, G. J. Glover, G. C. Cassoch, F. J. Mathew.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

A sa séance tenue le 11 janvier 1897, la Société de Bienfaisance du Pélican a élu et installé ses officiers pour l'exercice de 1897. En voici les noms: MM. H. Meesonnier, président; Placide J Spear, vice-président; Léonce F. Fasende, secrétaire; Elie Lambert, secrétaire aux finances; H. L. Frantz, trésorier; John A. Bétat, grand marshal, Louis G. Guérin, assistant grand marshal.

Conseil d'Administration—Hon. Chas. T. Soulat, Placide Frigerio, Théo. Zeller, Dr John G. Archinard, A. B. Reine, L. A. Monllé, Dr Chas. G. Lopez, John Coste, H. Matiné, Arthur Vivien.

Médecins—Dr John G. Archinard, Dr Chas. G. Lopez.

Acquitté.

Ed Geary, l'individu accusé du meurtre de Edw. Von Eye, le 9 janvier 1896, a été jugé hier matin, dans la cour du juge Baker et le jury l'a acquitté pour cause d'insanité.

Après l'audition de quelques témoins, qui ont déclaré que Geary, sans raison, était entré dans la salerie à l'angle des rues Delord et Dryades et y avait tué Von Eye, à coups de masse, le coronor LeMonnier a été appelé.

Le docteur a déclaré qu'il avait examiné l'accusé et était convaincu qu'il ne jouissait pas de ses facultés mentales.

Le jury s'est retiré et, dans moins de dix minutes, a rapporté un verdict négatif, ayant reconnu que l'accusé était fou.

Geary a été ramené en prison jusqu'à son transport à l'asile des aliénés à Jackson.

Pris de bisbon.

Thos. Haley, domicilié rue de Chartres 518, se trouvait sous l'influence de la boisson lorsqu'il est tombé, hier soir, vers sept heures, à l'angle des rues Chartres et St-Louis.

Il s'est rendu chez lui mais, vers minuit, son état était tel, que l'ambulance a dû être mandée. Les étudiants l'ont fait transporter à l'hôpital.

Les Courses.

Le Crescent City Jockey Club multiplie les attraits aux Fair Grounds. Il donne aujourd'hui sa première journée des dames.

Le programme est des plus intéressants.

Les dames et les enfants seront admis gratuitement.

BOUTONS

Taches de Rousseur, Pustules, Impétigo, Eczéma, Teigne, Dartres, et toutes les autres maladies de peau, absolument guéris par l'

ONGUENT D'HEISKELL

Prix 50c la boîte.

Si vous voulez avoir la peau douce, unie, saine et exempte de toute imperfection, servez-vous constamment du

SAVON D'HEISKELL

Prix 25 cts. Echantillon gratuit contre reçu d'un Timbre-poste.

JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., Philadelphie.

UN MEURTRE ATROCE.

L'assassin Smythe.

Encore un crime atroce qui vient d'être commis en pleine Nouvelle-Orléans, l'avant-dernière soirée, dans des circonstances qui prouvent tout à la fois un effroyable sang froid de la part des assassins et une sorte d'assurance de l'impunité.

Ce meurtre a été commis, rue Marais, au coin de Félicitana, chez un nommé Henry Freie. Ce dernier avait un ami intime, Gleber, qui demeurait non loin de chez lui, No 1207 rue Félicitana.

Les deux familles se visitaient chaque soir, et l'on faisait ensemble la partie de cartes. Vers 6 heures, avant-hier soir Freie, se rendit avec sa nièce chez Gleber pour faire la partie comme à l'ordinaire. Mais il n'y avait pas assez de joueurs pour faire le jeu; on se contenta de causer, puis on se retira plustôt qu'à l'ordinaire. Il faisait noir, Freie resta tout étonné en apercevant de la lumière chez lui, évidemment il y avait des voleurs.

Laissant derrière lui sa femme et sa nièce, il ouvrit la porte, tourna derrière la maison pour se rendre compte de ce qui s'y passait. Il y avait en effet dans une des chambres un homme, en manches de chemises et la tête couverte d'un masque. Après un moment de réflexion, il pensa à retourner chez son ami Gleber pour se procurer un revolver. Il n'y en avait pas qui fût chargé mais Mme Gleber alla en chercher un chez un voisin.

Une fois armé, Freie se dirigea résolument vers sa maison, et son ami Gleber, qui était un homme plein de courage et un véritable ami, ne voulut par le laisser partir seul; il l'accompagna.

Il y avait deux hommes dans la maison. Il est probable qu'en y pénétrant, les deux amis firent quelque bruit, car un des malfaiteurs, se glissa en travers de la porte et s'esquiva; mais en tirant un coup de feu. Freie tira immédiatement. Pendant ce temps, le second assassin disparut par une des croisées. Plusieurs coups de feu furent tirés les uns après les autres, cinq en tout. Les voleurs disparurent, mais, en se sauvant, ils rencontrèrent Mme Gleber, armée d'un second revolver.

Elle appela du secours et cria à ceux qui se trouvaient dans la rue d'arrêter les deux misérables.

C'est alors que l'on pensa à Gleber qui ne paraissait pas. Freie se mit à la recherche de son ami. Il entendit des gémissement dans un coin. Il courut de ce côté et aperçut le malheureux gisant sur le terrain et baignant dans une mare de sang. Il était en train de relever son infortuné camarade, quand arriva Mme Gleber, une vaillante femme, qui s'empara du corps de son mari et le transporta chez elle. Le malheureux expira quelque temps après, entre les mains des étudiants de l'ambulance qui venaient d'arriver en toute hâte.

Il ne fallut pas grand temps à la police pour deviner qui devait être les vrais coupables. Le capitaine Journée, du 1er precinct, accompagné d'une escouade, commença son œuvre. Puis, arrivèrent les detectives Woodworth Roche, Littleton et Flood. Le chef Gaster accourut aussi à la rescousse. Après avoir entendu les témoignages de Mme Gleber qui n'avait pas un instant son sang-froid, on conclut que les malfaiteurs étaient deux misérables fort connus de la police, Smythe et Wilson, Smythe surtout, qui a, nous ne savons combien de meurtres et de vols sur sur la conscience.

Le capitaine McCabe et ses aides, le sergent Kaiser et les caporaux Cleary et Boyard, se rendirent chez Smythe, coin Liberté et Perilliat. L'un d'eux, apercevant un homme de la tournure de Smythe, lui cria: Est ce vous, John? Smythe répondit: Non; mais je vais l'appeler. Il s'esquiva alors en entrant dans la maison et en verrouillant la porte derrière lui.

La mère de Smythe, interrogée à son tour, répondit que Smythe n'était pas chez lui.

Le gros de la police quitta les lieux, mais laissa trois hommes pour veiller sur la maison. Smythe et Wilson étaient, cependant, dans la maison, car on les vit partir par la porte de derrière vers une heure du matin. On les appela; ils se gardèrent bien de répondre. On tira sur eux; mais ils s'esquivèrent. L'un d'eux avait, pourtant, été blessé dans la première bagarre, car Mme Gleber au moment où passaient les deux bandits, entendit l'un dire: John, je suis blessé.

Smythe revint hier à 3 heures du matin chez lui; l'officier Carrigee tira plusieurs fois sur lui, mais ne l'atteignit pas.

Chose étonnante, Smythe était rentré de nouveau chez lui. C'est au lit qu'on le trouva et qu'on l'arrêta. Il commença à trembler de tous ses membres; mais il fallut s'habiller et suivre la police à la prison de paroisse.

Smythe nie son crime avec un aplomb effrayant.

Il a été interrogé dans sa cellule par un représentant de l'*Abeille*. Il a absolument tout nié. Toutes les accusations qu'on porte contre lui sont fausses. S'il s'est enfui, à l'arrivée de la police, c'est qu'il ne voulait pas être arrêté, comme il l'a déjà été si souvent, sans motifs valables.

En attendant, tous les detectives ont été lancés à la recherche de Wilson.

Le détective Kerwin a visité la chambre qu'il occupait avec une femme rue Robertson. Il y a trouvé une quantité d'objets volés le 5 janvier dernier chez M. McKinney, le barbier établi rue du Canal 1703. Kerwin a également trouvé un pardessus que M. F. McKeough a reconnu comme lui appartenant.

La résidence de ce dernier, rue Carondelet 4121, avait été visitée dans la nuit de vendredi dernier, par des voleurs qui avaient emporté divers objets, entre autres, le pardessus en question. Tous ces objets ont été déposés dans le bureau du chef des détectives.

Jno Smythe est un des voleurs, un des assassins les plus dangereux qu'il y ait à la Nouvelle Orléans. Il a au moins une dizaine d'arrestations à son actif mais il a presque toujours échappé au châtiment.

Wilson ne vaut guère mieux. Les deux d'ailleurs ont toujours trouvé des cautions qui leur ont permis de rester en liberté.

Le corps de l'infortuné Gleber a été transporté chez MM. Frantz et Sohmn.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui. Il laisse une femme et trois enfants en bas âge: 6 ans, 5 ans et 7 mois.

A une heure du matin le chef Gaster a été averti qu'un individu répondant au signalement de Wilson avait été arrêté à Gretna. Aussitôt le capitaine John Journée et deux detectives sont partis afin d'établir son identité.

Une demie heure plus tard, le chef recevait le message par télégraphe que l'individu arrêté n'était pas le criminel.

Fugitifs.

Wm Legendre et Albert P. Gervais, deux jeunes gens, ont été arrêtés, hier soir, par le chef des détectives, Vic Flotte, sur la demande de leur père.

Il paraît que ces deux jeunes gens ont quitté le toit paternel, à Raceland, Lne; mais à peine étaient-ils en route que le detective Flotte recevait un télégramme des parents des fugitifs avec le signalement de ceux-ci.

Ils avaient en leur possession $30 et un revolver.

M. BROUARD.

Le Tour du Monde sans un Sou Vaillant en Poche,

M. BROUARD ET SON PARI.

Nous possédons en ce moment, au milieu de nous, un des plus excentriques parieurs que l'on ait jamais vus. C'est un jeune Français fort intelligent, fort instruit, parlant six ou sept langues, un journaliste parisien, rédacteur du Gil Blas illustré, poète et conférencier habile.

Il rencontra, il y a déjà longtemps, dans un club un Anglais excentrique comme lui, esprit aventureux comme lui et, pardessus le marché, fort riche, ce qui ne gâte jamais rien; M. Julius Powell.

On parlait voyage.

M. Brouard—car le parieur en question s'appelle Charles A. F. Brouard, déclara qu'il était prêt à faire le tour du monde sans avoir un sou en poche. Il y avait de la bravade dans ce pari. L'anglais qui pouvait se passer une fantaisie de $20.000, les mit en jeu ce il fut convenu que le français ferait le tour du globe, sans jamais mendier ni même demander un penny; il partirait le 25 février 1896 pour être de retour à Paris le 29 courant, à minuit. S'il n'arrivait pas à temps, il en serait pour sa peine. Seulement, il aurait en l'avantage, pour lui inestimable, d'avoir vu énormément de pays et étudié les mœurs de presque tous les peuple du monde. Cela lui était d'autant plus possible, qu'il parle, outre le français, l'allemand, le grec moderne, l'italien, le russe et, par-dessus le marché, l'anglais, qu'il écrit même mieux qu'il ne le parle.

Il est donc parti de Paris, le sac sur le dos et 3 sous dans sa poche

Ce qu'il a vu et observé, est véritablement effrayant. C'est surtout l'Asie qui l'a le plus intéressé.

Il a une très haute idée de la Russie, de la Sibérie, spécialement, dont il fait un éloge tout-à-fait exceptionnel. Rien de curieux à entendre comme les récits qu'il fait sur son voyage en zigzag à travers cette vaste partie du vieux monde.

Il en est maintenant à son 32,500e mille, il n'a plus qu'à visiter New York et à traverser l'Atlantique pour atteindre son but.

Il a besoin de donner une conférence à la Nouvelle Orléans, pour pouvoir aller plus loin; mais il n'a pas de temps à perdre. La date du 29 courant le tenonce.

Donc il se fera entendre, demain soir, mercredi, à la salle de l'Union Française.

Nous ignorons, jusqu'ici, le menu de cette soirée, mais nous pouvons garantie qu'elle sera on ne peut plus intéressante; car il y a autant de sympathie dans les allures de l'homme que d'étrangeté dans son esprit. Il suffit d'avoir passé cinq minutes avec lui, pour se faire une idée de l'originalité de ses aperçus et de ses observations.

Nous publions, ce matin, en même temps que son portrait, une petite poésie qu'il a presque tout entière improvisée sous nos yeux.

DERNIER VŒU.

Toi qui dans ton jeu de chatte t'amuses
A martyriser mon désir fatal;
Toi qui n'est pas chaste et qui te refuses,
Qui n'est pas méchante et qui fais du mal,

Ecoute chanter ma chanson bien triste
Ma chanson sans force où ne vit plus rien
Puisque tous mes cris d'amant et d'artiste,
N'ont pu ramener ton cœur sur le mien.

Ma chair est stérile et mon âme est lasse,
Mes gaîtés ne sont qu'un baiser d'oubli—
Ecoute chanter ma chanson bien basse:
Je voudrais mourir au pied de ton lit!

Mourir sans me plaindre et sans qu'on me pleure
Mourir près de toi; m'en endormir joyeux,
Dans le cher espoir qu'à ma dernière heure
Tu te pencheras pour baiser mes yeux.

11 janvier 1897.
Dédié à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans.

CHARLES A. F. BROUARD.
Du Gil-Blas Illustré de Paris.

La Question des Assesseurs.

Quels seront les prochains assesseurs? Grave question, qui intéresse bien des gens qui prétendent à ces places.

Impossible de rien savoir de la part du gouverneur Foster; il est toujours retiré chez lui, paroisse Ste-Marie. Une visite qui lui a été faite tout récemment par M. Gleason, l'enregistreur, a provoqué bien des cancans, mais on prétend que l'homme qui exerce le plus d'influence, en cette circonstance, est M Peter Farrell. On disait, hier encore qu'il favorisait beaucoup Pat. Trower. En tout cas, il est probable qu'il pourra faire nommer l'assesseur par son influence sur l'esprit du gouverneur. Il est question aussi de M. Dennis McCarthy, qui a été le premier commis de M. Farrell, pendant son administration. M. Trower a aussi beaucoup de chance; il est du dixième ward, et il est actuellement employé au sous trésor des Etats Unis.

On parle, également, de MM. Skinner, Bat. Moran, McDuff.

Quels seront ceux qui décrocheront la timbale? Tout le monde l'ignore encore.

Arrestation.

Un fils du nom de Frederick Sutherland a été arrêté, hier après midi, vers trois heures et demie, dans une maison de jeu, rue Union, entre St Charles et Carondelet, par les detectives Rainey et Dale.

Il est accusé d'avoir commis un vol de $817 à New York; les autorités de cette ville avaient envoyé son signalement au chef Gaster, avec une récompense de $100 pour son arrestation. Aussitôt arrêté, Sutherland a avoué son crime et a exprimé le désir de retourner à New York.

Arrêtés à la Mobile.

Le chef Gaster a reçu un télégramme, hier matin, lui annonçant l'arrestation de Jerry Broder, alias Badeye, et Joe Watson à la Mobile.

Ces deux individus sont accusés d'avoir, en compagnie de Wm Johnson, commis un vol dans la résidence de M. Thos G. Burns. Le chef a aussitôt envoyé deux detectives à leur recherche.

L'affaire Louis Weir.

Le procès de Louis Weir, accusé du meurtre de John Teen, a été entamé, hier matin, devant la Section A, de la Cour Criminelle.

Le 25 avril dernier, vers sept heures du soir, le voisinage des rues Cypress et Claiborne, a été mis en grand émoi par les cris d'une femme suivis de plusieurs coups de revolver. Weir, dans un accès d'ivresse, voulait assassiner sa fille.

Le sergent de police Clifton, le caporal Fitzgerald et l'agent John Teen sont accourus au secours de la malheureuse femme et ont essayé de mettre Weir en état d'arrestation. Weir leur a opposé une vive résistance et, armé d'un fusil à deux coups, a dégé les agents de police. Après plusieurs coups de feu, tirés de part et d'autre, Weir a été blessé et s'est rendu.

Le malheureux Teen avait également reçu une blessure à la cuisse gauche à laquelle il succombait à l'hôpital, trois jours plus tard.

La journée d'hier a été consacrée à la formation du jury et ce n'est qu'à 8 heures du soir qu'il a été complété. En voici la composition.

J. J. Paquette, Culbert Schaefer, Thos Waggoner, Geo Reynes, John J. Appolonio, Cole J. Wagner, Albert F. Gaste, J. N Stewart, Arthur E. Seebold, A. S. Hornbeck, H. J. Duson et Eugène Martin.

Il a été difficile à l'avocat de district de former le jury, par suite de l'âge avancée de l'accusé. Tous ont avoué qu'il ne pouvaient condamner à la peine capitale un homme à cheveux blancs.

Le premier témoin appelé a été le docteur W. E. Parker.

Il a déclaré qu'en sa qualité d'assistant chirurgien de l'hôpital, il avait pansé la blessure de Teen et que celui-ci était mort des suites de cette blessure.

L'agent de police James Ward a dit qu'il se trouvait, le soir en question, à l'angle des rues Derbigny et Claiborne, lorsqu'il a entendu la détonation d'une arme à feu. Il a aussitôt averti la station centrale et peu d'instants après, Clifton, Fitzgerald et Teen arrivaient dans le wagon de patrouille. Ces derniers se sont rendus vers la maison de Weir.

Il a vu l'accusé tirer un coup de fusil sur les agents, et a également vu Teen s'affaisser sur le trottoir.

James Welsh demeure rue Willow 719. Il a entendu plusieurs coups de feu, mais il s'est enfermé chez lui. D'après le témoin, Weir n'était pas, ce soir-là, responsable de ses actions

A. Cronan demeure également dans le voisinage mais il n'a pas assisté à la bagarre.

Jacob Kirn déclare qu'il se trouvait dans les environs, lorsque Teen qui lui a dit qu'il était blessé. Il a donné au blessé un verre d'eau de vie.

Le caporal Richard Fitzgerald est ensuite appelé. Il s'est rendu, en compagnie du sergent Clifton et de l'officier Teen, sur scène du désordre. En entrant dans la demeure de Weir, ce dernier a tiré deux coups de revolver sur lui. L'accusé s'est ensuite armé d'un fusil et s'est rendu sur le trottoir. Il alors entendu deux coups de feu.

Weir est ensuite rentré et le témoin lui a envoyé trois balles de revolver. Weir, étant blessé, a été transporté à l'hôpital. C'est alors que le témoin a appris que Teen avait été tué.

Le sergent Clifton, a corroboré le témoignage précédent en ajoutant qu'il avait été lui-même blessé aux jambes, par l'accusé. Après la déposition du témoin, à onze heures moins un quart, la cour s'est ajournée jusqu'à ce matin à dix heures trente.

HOTEL DE VILLE.

M. Brittus, président de comité de finances, aidé du secrétaire de ce comité, M. Ferrier, a passé une grande partie de la journée à signer une foule de bills concernant les différents Départements des Edifices Publics.

—Le Bureau de Drainage doit se réunir, jeudi prochain, à 7 1|2 heures, dans le salon du Maire.

DÉPARTEMENT DES EDIFICES PUBLICS.

M. Bercegray, commis en chef de ce département, nous a annoncé, hier, que le contrat pour la fourniture des appareils électriques a été accordé à la Compagnie Nationale d'Alarme et de Télégraphe de notre ville et à la Compagnie d'Alarme et de Police de Louisville.

Le contrat pour les portes de la prison de paroisse, a été livré à la American Manufacturing Company de cette ville.

—Il se fait un grand déménagement à l'Hôtel de ville. On transporte tous les livres de la Bibliothèque de ville à la Bibliothèque Park, place Lafayette, faisant face à l'Hôtel de ville.

LA MAISON DE REFUGE.

Le meeting des commissaires du département de l'incendie aura lieu jeudi soir, à 7 1|2 heures.

Le secrétaire a payé tous les employés, hier.

—Le président Frank Roder de la commission de la Maison de Refuge des Garçons, ainsi que les membres de cette même commission, MM. John Fairfax, John M. Coos, Walter Saxon, Geo H. Dunbar, J. J. Schmidt et Sam. J. Hart, ont adressé au Conseil de Ville une énergique protestation contre les attaques dont ils sont l'objet. On prétend que le quartier dans lequel ils viennent d'installer l'établissement fait de rapides progrès tous les jours et que cette institution ne peut qu'y déprécier la valeur des propriétés.

A cela, ils répondent qu'ils n'ont aucun intérêt personnel à faire le changement de local en question.

Voilà longtemps qu'ils dirigent cet établissement; ils l'ont toujours géré d'une façon irréprochable. Le dévouement le plus complet les a toujours dirigé.

C'est par force qu'ils ont enlevé les enfants de l'Hôpital de la Marine, qui est dans un état effroyable de dilapidation et est, d'ailleurs, inaccessible. Voilà longtemps qu'ils méditaient le changement actuel. Ils ont profité de la première occasion favorable qui se présentait.

La Maison de Refuge est maintenant située rue David, à cinq blocs en arrière de l'avenue St Charles. Il est impossible que cette institution fasse déprécier la valeur des propriétés dans ce quartier, attendu qu'elle est située dans un endroit désert.

C'est maintenant un établissement de premier ordre, très propre et parfaitement tenu. Inutile de prétendre qu'on pourra y établir une école publique. Cela est de toute impossibilité.

Hier soir, le comité des écoles publiques s'est réuni. Etaient présents, MM. Sherrouse, Lafaye, Moran, Eke et Crimen. La question mise sur le tapis était celle de l'emplacement de la Maison de Refuge, dont bon nombre de membres voulaient faire une école publique. Une discussion vive s'est engagée à ce sujet.

Des pétitions de résidents du 6e district ont été lues pour et contre; mais M. Roder, président de la Commission de la Maison de Refuge, a pris chaleureusement la défense du nouvel emplacement, il a fait l'éloge du dévouement de ceux qui ont dirigé cette institution, depuis tant d'années. C'est une injure faite à ces messieurs que de les forcer à vider l'emplacement pour en faire une école publique.

Presque tous les membres du comité ont pris la parole à tour de rôle.

M. Marmouget a attaqué vivement le projet de M. Sherrouse et demandé que l'on continuât à employer l'emplacement actuel, comme maison de refuge.

Enfin, on est allé aux voix. La décision a été en faveur du maintien de l'institution là où elle est installée.

Donc pas de changement. La Maison de Refuge reste là où elle existe actuellement.

Nécrologie.

Nous apprenons à l'heure où nous mettons nous presse, la mort d'une jeune femme qui sera vivement regrettée de tous ceux qui la connaissaient, Mme Georges Cassard, née Marietta Magi.

Cette mort est d'autant plus affligeante que celle qui en est la victime jouissait d'une excellente santé jusqu'à tout récemment encore, et que c'est en donnant le jour à un premier enfant qu'elle descend dans la tombe.

Foyer désormais morne, désert, où un long deuil vient remplacer la joie, la gaîté dont la douce sonnerie tinte peut être encore aux oreilles de ceux qui l'habitent.

Nous envoyons l'expression de notre plus vive sympathie à cette honorable famille.

Accident.

Vers onze heures, hier matin, un accident a eu lieu à l'extrémité de l'avenue Esplanade, sur la levée. Lamis Berry, un gamin de couleur, en voulant traverser la chaussée, a été renversé et dérasé par une locomotive de la Southern Pacific, dont le nommé W. J. Boylan était le mécanicien.

L'enfant, ayant eu une jambe coupée et l'autre fracturée, a été transporté à l'hôpital dans un état qui inspire des craintes. Il demeure à l'angle des rues Union et Miro.

Boylan s'est constitué prisonnier.

Collision.

Une collision s'est produite, hier matin, à huit heures, à l'angle des rues Canal et Bassin, entre le char No 27, de la ligne des rues Canal et Claiborne, en charge de l'électricien Chas Van Hogan, et une charrette appartenant à la "Fisher Lumber Company," conduite par John Andrews; dommages, $65.

Tentative de suicide.

A onze heures et demie, hier matin, Philip Mahoney, jeune homme de 20 ans, a attenté à ses jours, en absorbant une dose de laudanum, dans le café de Joseph Barrangue, à l'angle des rues Ursulines et Gallatin.

L'ambulance a été mandée aussitôt et les étudiants ont bientôt réussi à la faire rejeter le poison. Mahoney est domicilié rue Montégut près Chartres. Il s'était livré, la nuit précédente, à de fréquentes libations.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Dimanche matin, vers 10 heures et demie, un voleur s'est introduit dans la demeure de M. J. A. Glover, rue Cleveland, près Miro, et a fait main basse sur des vêtements évaluée une dizaine de dollars.

—Ces jours derniers, la boutique du chinois Ye Wo, rue Howard, 930, près Dryades, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des vêtements et une somme de $65.

—Hier après-midi, vers deux heures, un nègre, en passant en face du magasin d'épiceries de Théodore Brunner, rue Magnolia, près Erato, a pris des provisions et s'est enfui.

AMUSEMENTS.

Opéra Français.—L'événement de la journée du dimanche a été la première des "28 jours de Clairette". La salle était comble du rez-de-chaussée au cintre pas une place vide; des centaines de personnes ont dû se tenir debout durant toute la représentation. Cette affluence de braves gens qui vont au théâtre uniquement pour s'amuser et s'en donner à cœur joie, prouve que nous ne sommes pas encore envahis par le cant anglo américain

Qu'est-ce que cette pièce intitulée "Les 28 Jours de Clairette", et comment raconter cette réjouissante escapade d'une jeune femme, mariée presque de la veille? Voici. Vivarel, son époux, est obligé de partir pour faire ses vingt-huit jours — ce qui met la puce à l'oreille de Mme Vivarel: et cela, avec d'autant plus de raison que son mari a mis de près jadis une certaine Bérénice, une de ces femmes crampons qui ne lâchent pas facilement prise. De là, son départ pour les grandes manœuvres et sa transformation en troubade.

Voilà l'exposé. Là-dessus, broient toutes les aventures les plus, abracadrantes et vous resterez en de ça de la vérité.

Très agréable petit troupier, Mlle Savine. Seulement nous lui trouvons la main un peu légère.

Notez que nous la aurons, ici, en cas de récidive et que déjà elle nous avait, dans "Miss Helyett", donné un échantillon de sa leste façon d'administrer une paire de giffles.

Lespinasse a été tout simplement ravissant dans son rôle de Michonnet. Il est prodigieusement aidé par ses voix de fausset qui lui permet de lancer tous ces mots dans les frises, ce qui en redouble les effets.

Nos compliments à M. Chateau et à Mme Lafeuillade, la trop sensible Michotte. Il va sans dire qu'il a dû arriver plus d'une mésaventure à Benoit (Gantbeil) l'homme prédestiné.

Ce soir, première de la "Navarraise", épisode lyrique, œuvre du maestro Massenet—son chef d'œuvre, disent certains critiques européens.

Nous en avons donné hier une courte analyse.

Reste la partie musicale, la partition qu'il reste à entendre. La pièce est bien montée. En voici la distribution:

Anita, Mme Fosior; Araquil, M. Deo; le général Garrido, M. Javid; Remigio, Freicho; Ramon, Maurick; Bustamente, M. Château.

Nous avons déjà dit que Mme Fosdor a abandonné le rôle de la Navarraise sous la direction et d'après les conseils de l'auteur lui-même, Massenet.

Académie de Musique.—"Lady Slavey" poursuit la série de ses succès, à l'Académie de Musique. La pièce est bien faite et bien montée; elle est interprétée par de bons artistes; mais ce qui en fait le prix, ce sont les chants et les danses que l'on y a ajoutés depuis. L'étoile de la troupe est, sans contredit, M. Daly, qui dit et chante très agréablement et tient, tout le temps de la pièce, l'auditoire en belle humeur

St-Charles—A partir de jeudi, nous allons entendre l'excellent et justement célèbre orchestre de Sousa, qui est en train de faire son tour d'Amérique. A un pareil chef il faut de dignes exécutants.

Ce sont peut-être les meilleurs qu'il y ait au monde que ceux qu'il a engagés, et personne ne sait les entraîner mieux que lui. Une des premières qualités du chef d'orchestre, c'est l'autorité, et il la possède au suprême degré sur ses musiciens.

Il a aussi dans sa troupe une chanteuse de grande valeur, Miss Elisabeth Northrop et une violoniste comme il y en a peu, Miss Marina Johnstone, sans compter un trombone remarquable, etc. Il y aura foule, jeudi soir, au St-Charles.

Association d'Assurances de la Nlle-Orléans—Nous signalons avec plaisir à l'attention de nos lecteurs l'état de situation que publie aujourd'hui dans nos colonnes la susdite corporation.

On verra par les chiffres que renferme cet état de situation que la compagnie est plus prospère que jamais; qu'elle a un actif des meilleurs; que son fonds de réserve s'est accru de $17,524 54, accroissement qui chaque année va en augmentant.

L'association paiera cette année un intérêt de 6 pour cent à ses actionnaires. Est-il de plaidoyer plus éloquent, plus concluant en faveur de l'administration de MM. Lanaux et Delery, le président et le secrétaire de l'institution?

CASSARD.—Décédée, lundi, 11 janvier, à 11:10 heures P. M., MME GEORGES CASSARD (née Marietta Magi), âgée de 26 ans et 6 mois, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Cassard, Magi et Bayon sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu le mardi, 12 janvier 1897, à 3.30 heures P. M précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 927 rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1042.

14 déc—3m

Vingt-septieme Etat Annuel

DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1896

Primes reçues:	
Sur risques de feu	$187,779 56
Sur risques de marine	1,692 40
Sur risques de rivière	1,819 14
	$191,292 10
A ajouter, primes non acquises de 1,1895	59,981 00
Primes totales	$251,273 10
A ajouter, intérêts	9,319 97
Revenus	$260,593 07
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu	$51,839 01
Sur risques de marine	640 14
Sur risques de rivière	267 52
Total des pertes payées	$52,746 67
Retour de primes et annulations	26,822 28
Commissions	26,248 71
Réassurances	14,965 79
Taxes et Licences	1,295 69
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, timbres, etc	21,751 94
Profits et pertes	3,100 90
Déboursés	$157,124 98
Primes non acquises de 1896	$63,700 00
Pertes ajustées et non ajustées	18,800 00
Dividendes d'intérêts de 6 pour cent sur le fonds capital pour l'année 1896	12,000 00
Fonds de réserve (se montant à $17,524 54)	6,968 09
	$103,468 09

ACTIF.

Argent en banque	$16,114 24
$135,000 Bons Constitutionnels de la Nlle Orléans 4 0|0 à 100 0|0	135,000 00
$75 000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0|0 à 95 0|0	71,250 00
$35,840 Bons à Primes de la Nlle-Orléans à 182 0|0	65,278 80
10 actions Compagnie d'Assurance Germania à 75 0|0	750 00
Primes en voie de recouvrement	21,912 40
Meubles et installations de bureau	1,500 00
	$311,055 44

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	3,030 90
Réserve pour primes non acquises	65,700 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	18,800 00
Dividendes d'intérêts de 3 0|0 sur le fonds capital dû en janvier 1897	6,000 00
Fonds de réserve	17,524 54
	$311,055 44

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président

Assermenté et signé devant le soussigné notaire public, ce 11 janvier 1897.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.

12 jan—1m dim lun

Bureau de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Co., Limited 635 rue South Peters.—Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1896.—Conformément à l'Article VII de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette compagnie sera tenue au ses bureaux le JEUDI, 14 janvier 1897, entre les heures de midi 30 et de 2:30 P. M., dans le but de voter sur les amendements renvoyés des Articles II, IV et V de la Charte.

A. B. LACOSTE, Secrétaire.

15 déc—à date

Bureau de la "New Orleans Butchers' Hide and Tallow Co., Ltd.—605 rue S. Peters.—Nouvelle Orléans, 4 jan